

ANESTHÉSIE

Les médecins du département d'anesthésie assurent l'ensemble des procédures d'anesthésie de l'IMM (bloc opératoire classique et ambulatoire, maternité, endoscopie, cardiologie interventionnelle), la consultation pré-anesthésique mais aussi la consultation douleur et la pose de cathéters veineux de longue durée.

Ils sont tous spécialisés en anesthésie-réanimation mais chaque médecin anesthésiste exerce dans plusieurs spécialités chirurgicales et présente des compétences spécifiques pour une ou plusieurs d'entre elles. Afin de faciliter l'organisation entre le département d'anesthésie et les autres services, des médecins référents sont attachés à chaque spécialité.

L'utilisation de l'échographie est particulièrement développée en chirurgie cardiaque (échocardiographie), en anesthésie loco-régionale (ALR) et pour la pose de cathéters veineux centraux de courte ou de longue durée (PICC Line).

Le Département d'Anesthésie est accrédité par le Collège Français d'Anesthésie-Réanimation comme centre formateur pour l'ALR.

Par ailleurs, les médecins du département participent activement aux différents congrès scientifiques, aux commissions internes à l'IMM et à la publication d'articles scientifiques.

Qu'est-ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie, ...) en supprimant ou en atténuant la conscience et la douleur.

Il existe deux grands types d'anesthésie : **l'anesthésie générale** et **l'anesthésie partielle ou loco-régionale**.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par l'administration de médicaments.

La perception de la douleur est neutralisée et le patient inconscient.

La respiration est assistée dans la plupart des cas. Certains actes chirurgicaux peuvent se faire sous sédation qui est une forme d'anesthésie générale peu profonde qui ne nécessite pas la respiration assistée.

L'anesthésie loco-régionale permet par différentes techniques de n'endormir que la partie opérée du corps.

Son principe est le blocage des nerfs de cette région par l'injection d'anesthésiques locaux.

Le patient peut rester éveillé, écouter de la musique ou somnoler avec une sédation.

Vous allez être opéré(e) ?

Votre chirurgien a préconisé une intervention chirurgicale pour le traitement de votre pathologie.

Afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de prendre connaissance des thématiques ci-dessous :

- Consultation d'anesthésie
- Avant l'opération : A faire / A ne pas faire
- Informations médicales sur l'anesthésie
- Après l'opération
- Présentation du bloc opératoire
- Information sur la transfusion
- Information sur les infections nosocomiales
- La prise en charge de la douleur

La société française d'anesthésie-réanimation (SFAR) a conçu un petit « quizz » permettant de répondre aux 10 principales questions des patients sur l'anesthésie, nous vous invitons à découvrir ce document en cliquant [ici](#).

Arrière plan de la tête

